

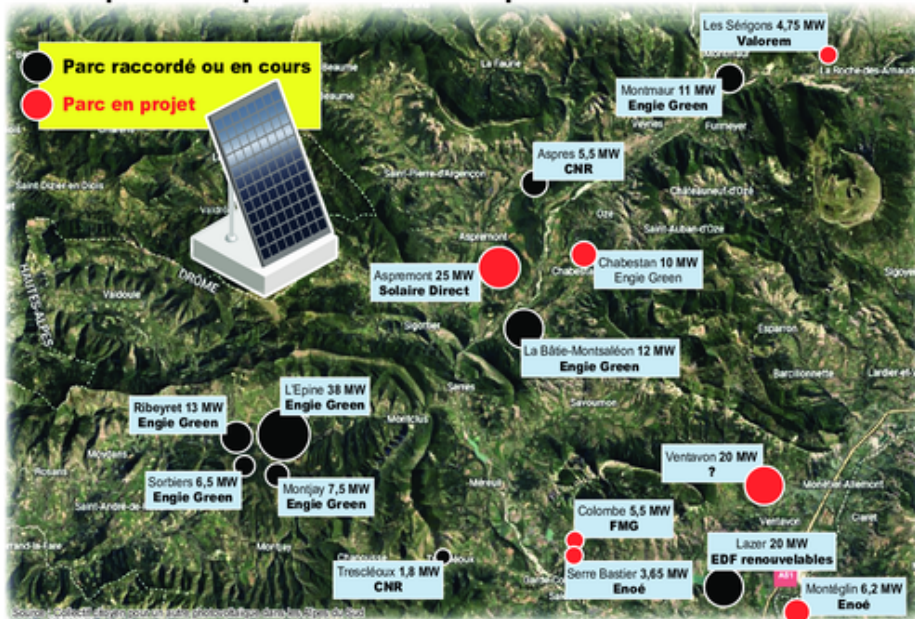
undefined - lundi 23 janvier 2023

Alpes du sud

Buëch : « Pas une semaine sans qu'un maire soit sollicité pour un projet »

N.M.

Les parcs photovoltaïques dans le Buëch



La commune de Garde-Colombe a émis un avis favorable au projet de Forces motrices du Gelon « car ça respectait le PLU », rappelle Damien Duranceau. Et pas par appât du gain, assure le maire, puisque « pour les communes, ce n'est pas une très grosse ressource ». C'était vrai jusqu'ici, car intercommunalité et Département se partageaient le produit de la taxe payée par les entreprises. Mais depuis le 1^{er} janvier 2023 et la dernière loi de finances rectificative, les communes perçoivent 20 %, la communauté de communes 50 % et le Département 30 %.

En tout cas, il devenait urgent pour les élus de la comcom Sisteronais-Buëch (CCSB) de réaliser un schéma de développement des énergies renouvelables. « On sent que ça part dans tous les sens. Il n'y a pas une semaine sans qu'un maire soit sollicité pour un projet comme ça », rapporte Damien Duranceau. Le document doit voir le jour en 2023 et servir de cadre au futur schéma de cohérence territoriale (Scot) du Sisteronais-Buëch.

Mais à l'image du maire de Garde-Colombe, les élus de la CCSB veulent « aller plus loin ». Au-delà des taxes perçues, « pourquoi la communauté ne serait-elle pas partie prenante au capital de la société qui porte le projet ? » C'est la réflexion qui a amené le Département des Hautes-Alpes à

imaginer une SEM (société d'économie mixte) énergies. « Si les industriels se lancent, c'est qu'il y a des bénéfices. Pourquoi les collectivités n'auraient-elles pas leur part du gâteau ? Ça permettrait aussi une meilleure acceptabilité pour la population » schématise Damien Duranceau.